

La CMA Centre-Val de Loire proche de vous



CMA CVL - 28
2 rue d'Aquitaine
28110 Lucé
02 37 91 57 00
cma28_centre.formalites@cma-cvl.fr
www.cma28.fr

CMA CVL - 41
16 Rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
02 54 44 65 83
espaceconseil@cma-cvl.fr
www.cma41.fr

CMA CVL - 45
28 rue du Faubourg Bourgogne
CS 22249 - 45012 Orléans Cedex 1
02 38 68 08 68
cma45_information@cma-cvl.fr
www.cma45.fr

CMA CVL - 37
36-42 Route de St-Avertin
CS 50412
37204 Tours Cedex 3
02 47 25 24 40
servicecentredeformalites@cma-cvl.fr
www.cma37.fr

CMA CVL - 18
15 Rue Henri Dunant - CS 80345
18023 Bourges Cedex
02 48 69 70 73
cma18_accueil@cma-cvl.fr
www.cma18.fr

CMA CVL - 36
31 Rue Robert Mallet Stevens
36000 Châteauroux
02 54 08 80 14
cfe-app@cma-cvl.fr
www.cma36.fr

Consultez notre catalogue sur www.cma-cvl.fr



Découvrez nos formations

Découvrez notre catalogue, une offre de formation riche et adaptée à tout public, tout niveau, en présentiel ou à distance. Plus de **100 formations** vous attendent !

Formations à la création-reprise

> Parcours créateurs, Packs Les essentiels / Premium / Gestion / Commercial / ...

Formations courtes de 1 à 5 jours

> Comptabilité/gestion, commercial, bureautique, numérique et Internet, communication, RH management, réglementation...

Formations qualifiantes et diplômantes

> CAP adulte, CQP, BP, BTM, ADEA, BM

Formations du CAP au BAC +3.



[cma-cvl.fr](http://www.cma-cvl.fr)



MICRO ENTREPRENEUR

Comment déclarer votre activité ?

Adoptez le réflexe CMA !

www.cma-cvl.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

Simplifiez-vous la vie ➤ Gagnez du temps

Depuis le 1er janvier 2023, les déclarations de création d'entreprise des personnes relevant du régime Micro-entrepreneur doivent être effectuées par voie électronique sur le Guichet Unique

Mon coach Formalités

Sécurisez vos démarches avec l'appui d'un expert formalités de votre CMA

60€
Net de taxe

EN ATELIER COLLECTIF, un expert en formalités et en création d'entreprise vous accompagne :

- Pour **préparer** vos démarches d'immatriculation en ligne
- Pour **vérifier** vos pièces justificatives dont la qualification professionnelle
- Pour **le suivi** auprès des organismes tiers, en cas de problème (URSSAF, INSEE, CCI...)

Un mois après votre immatriculation, un atelier de bilan est organisé pour **échanger entre entrepreneurs**.

LES + DE CETTE OFFRE :

- + **Gain de temps** grâce à l'accompagnement apporté dans la préparation, la saisie et le suivi
- + **Sécurisation** de vos choix en matière d'options fiscales et sociales
- + **Création d'un réseau** de nouveaux entrepreneurs

Mes formalités clé en main

85€
Net de taxe

Gagnez du temps en confiant vos démarches à un expert.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL et complet pour :

- Le choix de vos **options fiscales et sociales**
- **Recueillir** toutes les pièces justificatives dont la qualification professionnelle
- **Suivre l'avancement** de votre dossier auprès de différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE

Un mois après votre immatriculation, un atelier de bilan est organisé pour **échanger entre entrepreneurs**.

Les + de cette offre :

- + Réalisation de vos formalités **à votre place**
- + **Accompagnement personnalisé** par un conseiller en contact direct
- + **Prise en charge de votre immatriculation** en ligne

Pass CMA liberté

19€90
/ MOIS
Net de taxe

Concentrez-vous sur votre cœur de métier, votre CMA s'occupe de tout !

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE DÉDIÉ tout au long de l'année pour :

- **Simplifier votre quotidien** et vous libérer des formalités
- Bénéficier de **conseils personnalisés** vers les formations ou prestations de conseil pertinentes (commercialisation, gestion, droit, numérique...)
- **Accéder en priorité à des formations** pour réussir votre projet avec une aide au montage de vos dossiers de financement

Les + de cette offre :

- + Un **accès prioritaire** et une **écoute au quotidien** pour répondre à vos questions
- + Une offre d'abonnement **sur-mesure** qui permet de lisser l'investissement
- + Inclus : **vos formalités**

Liste des pièces à fournir pour votre déclaration

MICRO-ENTREPRENEUR

Tous ces documents seront dématérialisés

LES PIÈCES COMMUNES À TOUS LES DOSSIERS

- Copie de la pièce d'identité certifiée conforme de façon manuscrite par vos soins, datée et signée ou du titre de séjour en cours de validité
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation
- Justificatif de domiciliation de votre entreprise (quittance EDF, loyer, avis d'impôts fonciers, titre de propriété)
- Autorisation de communication aux tiers
- Attestation du conjoint commun en biens
- Attestation de statut du conjoint (prévue par la loi PACTE)

LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

- Justificatifs de qualification professionnelle
- Mandat complété et signé

SI VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ AMBULANTE (SUR LES MARCHÉS ET LA VOIE PUBLIQUE)

- Photo d'identité conforme
- Chèque de 30 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire
- Justificatif de domicile si l'adresse de l'entreprise est différente

Certaines activités sont réglementées (voir détail sur la déclaration de qualification jointe).
Le défaut de déclaration ou une fausse déclaration pourront entraîner des poursuites judiciaires.

Si vous ne souhaitez aucun accompagnement, rendez vous sur le site inpi.fr